Bressuire	Extrait du Registre des délibérations du **Conseil Municipal** de la Ville de BRESSUIRE	n° d'ordre **18062**

SEANCE du : **25 juin 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 25 juin à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BERNIER, Maire, à la suite de la convocation faite le 19 juin 2018.

ETAIENT PRESENTS				
Jean-Michel BERNIER	Marie JARRY	Cécile GUINEFOLEAU	Yannick CHARRIER	Josette DUFAURET
Jean-François MOREAU	Michel CHARRIER	Cécile MARQUOIS	Jacques BROCHARD	Marc BONNEAU
Christophe BEALU	Philippe ROBIN	Estelle GERBAUD	Jacqueline PILLOT	Véronique VILLEMONTEIX
Pierre BUREAU	Maguy DUBRAY	Emile BREGEON (à partir de 18h50)	Albert MERCERON	Pascale FERCHAUD
Robert BONIN	Christelle GAZEAU	Bruno COTHOUIS	Marinette TALLIER	Emmanuelle MENARD
Michel PANNETIER	Bérangère BAZANTAY	Françoise BLAIS	Pascale LEFEVRE	

ABSENTS EXCUSES				
Erik BERNARD	Dominique LENNE	Franck BEILLOUIN	Marie-Claude HENNON	Emile BREGEON (jusqu'à 18h50)

POUVOIRS		
Erik BERNARD à Marinette TALLIER	Dominique LENNE à Emmanuelle MENARD	Marie-Claude HENNON à Michel PANNETIER

Secrétaire de séance : Bérangère BAZANTAY , assistée des services de la Ville sous couvert de la Directrice Générale des Services.
Assistaient également : Delphine CHESSERON - Directrice Générale des Services
Mathieu LEGAY - Directeur Général des Services Adjoint

COMMUNE DELEGUEE DE NOIRLIEU – AMENAGEMENT FONCIER

Compte tenu de l'avancement de l'opération d'aménagement foncier de Noirlieu et conformément aux dispositions de l'article L.121-17 du code rural et de la pêche maritime, il appartient au conseil municipal de se prononcer sur les suppressions et modifications de chemins ruraux.
Pour information, l'enquête publique se tiendra du 03 juillet au 03 août 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER** le projet de modification à apporter au réseau des voies communales et des chemins ruraux proposés par la commission communale d'aménagement foncier
- **DE CREER** les chemins ruraux proposés
- **DE SUPPRIMER** les chemins ruraux proposés

SOUS-PREFECTURE
Reçu le
26 JUIN 2018
79302 BRESSUIRE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Michel BERNIER

MAIRIE de BRESSUIRE Deux-Sèvres